

UMR 6258 CERHIO-SOLITO (Université de Bretagne Sud - Lorient)
UMR 8529 IRHiS (Université Charles de Gaulle-Lille III)
Service historique de la Défense

Avec le soutien de
GIS Histoire maritime

APPEL A COMMUNICATIONS

Colloque

« Marine & politique. Les enjeux locaux »

18-19 octobre 2012 – Université de Bretagne-Sud

Comité scientifique

**Jean-Baptiste Bruneau (UBS), Sylviane Llinarès (UBS), Gérard Le Bouëdec (UBS),
René Estienne (SHD), Philippe Vial (SHD)
Martin Motte (ESM St Cyr-Coëtquidan - Paris-Sorbonne)
Jean de Préneuf (Lille 3)**

La marine militaire, que ce soit en tant qu'institution ou à travers ses différents personnels, est un acteur et un enjeu de la politique nationale. Au regard des moyens humains financiers et techniques qu'elle mobilise et des missions qu'elle assure, l'étude de son action ne saurait s'effectuer sans prendre en compte l'échelle locale, en particulier celle des ports militaires. Mais, si l'insertion locale de la marine militaire à l'époque moderne est assez bien connue, il n'en va pas de même pour l'époque contemporaine. L'activité économique et, au-delà la vie locale dans son ensemble, y sont pourtant largement centrées sur celle de la marine militaire, et ce, au moins jusqu'au dernier tiers du XX^e siècle. On pense ici à Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon, Fort-de-France, Nouméa et, jusqu'aux indépendances, à Mers el-Kebir, Bizerte, Casablanca, Dakar, Diego-Suarez, Djibouti, Diego-Suarez ou Saigon. Sans oublier, bien sûr, les lieux où l'appareil industriel au service de l'outil naval constitue un pilier de la vie locale comme Indret ou Guérigny.

Loin de chercher à établir un catalogue de monographies, le colloque vise d'abord à évaluer le poids politique de la marine au sein de ces ports-arsenaux, voire de leur arrière-pays. On entend s'attacher à l'étude des rapports existant entre la marine et les autorités municipales et collectivités territoriales, entre la marine et les organisations syndicales, les instances partisans ou les Églises. Ces relations mêlent contraintes et pressions, mais aussi compositions, transactions et solidarités.

Il s'agit de compléter la connaissance des sensibilités, pratiques et sociabilités politiques locales. Au-delà, on peut reprendre, à travers cette focale relativement inédite, le dossier des rapports entre les instances locales du pouvoir central et les acteurs politiques périphériques. Ces rapports se cristallisant ici à la fois dans la question des usages plus ou moins concurrentiels et partagés de l'espace bordier et de la main d'œuvre littorale et, dans les interactions complexes d'identités nationales, locales et professionnelles.

Car ces espaces ne sont pas seulement les terrains d'affrontement ou de cohabitation entre civils et militaires, entre marins de guerre, du commerce, de la pêche ou de plaisance. Ils sont aussi des lieux où s'incarnent des cultures et des sensibilités politiques singulières, issues de la confrontation, ou du refus de la confrontation, entre ces acteurs.

La prise en compte de la dimension locale doit ainsi permettre de compléter l'étude des interactions entre marine et politique en France à l'époque contemporaine entreprise depuis 2008 par les institutions partenaires et dont le numéro 14 de la *Revue d'histoire maritime* (nov. 2011) se fait l'écho. Parmi les communications attendues, le poids politique des marins de l'État dans les différents ports, les oppositions et les transactions politiques entre les différentes communautés maritimes, l'intervention des marins dans la vie politique en contexte de crise (Révolution française, Cent jours, Communes, guerres mondiales, mutineries de 1919,...), l'impact de la rationalisation des implantations littorales de la Marine à partir du dernier tiers du XX^e siècle, sont autant de pistes qui apparaissent incontournables sans pour autant être exclusives.

Les communications donneront lieu à publication. Les textes (40.000 signes, notes et espaces compris) devront être rendus le jour du colloque. Les projets de communication (2.000 signes maximum y compris présentation des sources) doivent être envoyés avec un court CV sous format Word avant le 15 juin 2012.

Les frais d'hébergement des intervenants seront pris en charge par l'organisation.

Pour tout contact : jean-baptiste.bruneau@univ-ubs.fr